

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

ADMINISTRATION

— ET —

REDACTION

45

PLACE JACQUES-CARTIER

MONTREAL

ABONNEMENT

UN AN -- \$0.50

Strictement d'avance



JOURNAL QUI FAIT DANSER

ANNONCES

MESURE AGATE

1ère insertion - - 10 cents

Autre " - - 5 "

A LONGS TERMES

CONDITIONS SPECIALES

LE NUMERO

UN CENTIN

VOL. I

MONTREAL, SAMEDI, 9 AVRIL 1887

No 29

L'ASTRONOME ET LE PUIITS

FABLE NOUVELLE

A l'occasion des récents tremblements de terre et à propos de la composition du globe terrestre, un astronome français, M. Camille Flammarion revient sur une idée qu'il a déjà émise. " Le meilleur moyen, dit-il, de connaître avec certitude la composition intérieure du globe terrestre serait de creuser un puits gigantesque de plusieurs kilomètres de profondeur. Un tel travail ne serait point au-dessus du pouvoir actuel de l'industrie. Ce puits serait une source de chaleur humainement inépuisable."

Cette idée a paru tellement bizarre au Charivari, qu'il a imaginé aussitôt une interview fantaisiste d'un de ses reporters avec M. Flammarion. Voici ce que raconte notre confrère :

Nous pénétrons dans le cabinet de jeune et déjà célèbre astronome-chroniqueur.

Ce cabinet mériterait une description minutieuse. Au plafond, sont suspendus des animaux des différents âges terrestres, des squelettes vénérables du haut desquels des millions de siècles contemplant le visiteur ; çà et là quelques crocodiles avec de longues queues (ce qui les distingue de celui de la Porte-Saint-Martin, qui, malgré la renommée de M. Victorien Sardou, n'a jamais pu réussir à en avoir une). Sur des rayons, tout un assortiment de télescopes, de lunettes, de verres grossissants, de lentilles... à faire envie à Esau !

Le grand savant est là, assis dans un fauteuil à la Voltaire. Aux premiers mots que nous lui adressons, il ouvre des yeux étonnés et le dialogue suivant s'engage entre nous :

MOI.—Vous paraissez littéralement tomber du ciel.

LUI.—Je l'habite, mais je n'en tombe pas.

MOI.—Ainsi, vous n'avez pas conscience de l'accident qui vous est arrivé ?

LUI.—Une perturbation, tout au plus.

MOI.—Ah ! vous voyez bien !

LUI.—Voici la chose : Je m'étais couché de bonne heure et je dormais profondément, lorsque je sens tout à coup ma cervelle remuée, bousculée, mon bon sens jeté à terre, mon jugement cogné contre les meubles. Je me hâte et je m'efforce de rassembler mes esprits épars. C'est alors que je trouve... une idée colossale.

MOI.—L'idée du puits...

LUI.—Oui, l'idée d'un puits de plusieurs kilomètres de profondeur, qui permettrait aux savants d'étudier enfin les secrets du sol que nous foulons, de percer le mystère " qui se cache sous nos pieds..." Il me semblait qu'un tel travail " ne serait pas au-dessus du pouvoir actuel de l'industrie."

MOI.—C'est à peu près le pendant (en sens inverse) de la tour Eiffel ?

LUI.—Précisément. Et alors, je voyais déjà tous les soldats du monde entier posant leurs fusils et accourant à mon appel pour prendre part à cette œuvre humanitaire, chacun travaillant selon son grade et ses aptitudes.

MOI.—Comme essai de mobilisation, ç'aurait été assez réussi ! Mais qu'entendez-vous par ces mots : " chacun selon ses aptitudes ?"

LUI.—Eh bien ! les cavaliers perceraient le puits avec leur sabre, le génie le creuserait avec ses pioches et ses pelles, l'artillerie ferait sauter la terre avec ses obus, ainsi de suite. Bref, on creuserait par tous les moyens.

MOI.—Avez-vous pensé à l'émotion ?

LUI.—Quelle émotion ?

MOI.—N'importe laquelle, mais on a toujours prétendu que l'émotion creusait.

LUI.—J'y songerai !

MOI.—Dites moi : si, pendant que le forage s'exécutera, il survient un tremblement de terre ?

LUI.—Oh ! j'ai tout prévu. On me consulte assez souvent sur les causes de ces bouleversements, et je réponds toujours sans hésiter. Ces causes...

MOI.—Vous les connaissez ?

LUI.—Pas plus que mes confrères, mais j'ai l'air de les connaître, et le public n'en demande pas davantage. A quoi servirait d'être savant, si tout le monde savait que nous ne savons rien ? Croyez moi, rien que d'appeler " secousses sismiques " les secousses de tremblement de terre, cela suffit pour nous donner un réel prestige. Nous avons fait, pour ce genre de phénomène, ce que la médecine a fait pour le rhume de cerveau en l'appelant " coryza." C'est énorme !

MOI.—Je vois que vous commencez à retrouver vos facultés, si malheureusement dispersées par le tremblement de terre. A

présent, permettez moi une observation. Le puits que vous voulez creuser, si vous arriviez jusqu'au feu central, ne serait-il pas un travail inutile, puisque nous avons déjà les volcans ?

—Sans doute ! Mais il ne faut pas le dire, parce que mon projet n'aurait plus de raison d'être...

Je quittai M. Flammarion sur cet aveu, dont la loyauté ne saurait être suspectée... Pardonnons-lui son puits gigantesque, puisque la vérité devait en sortir. O triomphe du proverbe !

TRIBULATION D'UN JOURNALISTE

OU EST LE REDACTEUR EN CHEF ?

Un écrivain des Etats-Unis venait de créer un journal dans une ville importante. Dans le premier numéro, il attaqua très vivement une maison de jeu clandestine des plus malhantées. Le lendemain une lettre anonyme lui enjoignit de cesser ses attaques, s'il ne voulait pas recevoir une " tripotée."

Il riposta immédiatement en annonçant pour le jour suivant un nouveau emacheer (échéatement), et il tint religieusement sa promesse.

Après cette publication, notre homme était tranquillement assis dans son bureau

quand arriva un individu carré des épaules, barbu, moustaché, tenant une sorte de massue.

—Où est le rédacteur en chef, monsieur ?

—Il vient de sortir, répondit le journaliste, qui devinait que le personnage était l'auteur de la lettre anonyme. Si vous voulez bien attendre un instant en lisant les journaux, je vais aller le chercher.

L'homme à la massue s'assit paisiblement. Pendant ce temps le journaliste gagnait tranquillement la rue, mais, à la porte, il rencontra un autre colosse muni d'un gourdin formidable. L'éreintement avait produit, on le voit, de brillants résultats.

—Où est le rédacteur en chef ! demanda d'un air très menaçant le nouvel interlocuteur.

—Vous le trouverez dans le bureau de la rédaction en train de lire les journaux.

L'homme au gourdin monte en toute hâte et se précipite comme un furieux sur l'homme à la massue. Les deux individus se portent des coups terribles et finissent par dégringoler les escaliers après s'être presque assommé l'un et l'autre. Ils étaient d'un tel état, que les policemen n'eurent pas de peine à les conduire en prison.

—Dites-moi, docteur, croyez-vous que la maladie de ma femme soit grave ?

—Oui, monsieur Guibollard, c'est une hydropisie... Il faudra une ponction pour faire écouler l'eau qu'elle a dans le corps...

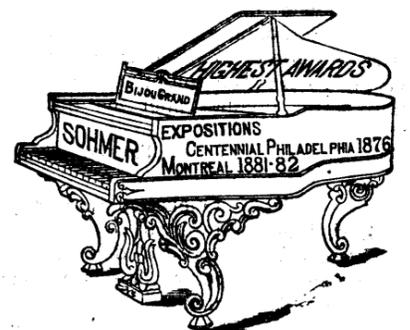
—Ah ! par exemple, vous devez certainement vous tromper... Mon excellente épouse n'a jamais bu que du vin pur !...



BLOQUÉ

Le train du gouvernement rencontre un banc de neige épouvantable.

Comment Mercier va-t-il se tirer de là ?



SOHMER

Adoptés aux conservatoires de New York, Boston, Philadelphie, New York College of Music, Fifth Avenue Theatre, Couvent de Villa Maria, Montréal, Couvent du Sacré Cœur à Mahatanville, Couvent de Villa de Sales, Long Island, et dans toutes les principales Institutions d'Amérique. Le Couvent de Marja qui a 8 pianos Sohmer depuis plus de six ans dit que ces pianos sont parfaits sous tous les rapports et ne peuvent pas être surpassés.

— SEULS AGENTS —

LAVIGNE et LAJOIE
1687, RUE NOTRE-DAME Montréal.

LE VIOLON

Paraît tous les samedis.

L'abonnement est de 50 cents par année, invariablement payable d'avance. Nous le vendons aux agents huit cents la douzaine. Toutes communications doivent être adressées comme suit :

LE VIOLON,
45, Place Jacques-Cartier,
MONTRÉAL.

H. BERTHELOT, RÉDACTEUR.

MONTRÉAL, 9 AVRIL 1887



Dans notre prochain numéro nous commencerons à publier une série de biographies des contemporains d'après le nouveau procédé connu sous le nom d'Allegoritypogravure.

DEPECHEs SPECIALES AU VIOLON

Montréal, 4 avril.
A l'Hon. Mercier, Québec,
Apprends que Gendron est *bounced* du greffe. Suis bon national. Mérite la place. Puis-je compter dessus.
CHS. CHAMPAGNE.

Québec, 4 avril.
A M. Chs. Champagne, Montréal,
Duhamel a fait bien des sacrifices même celui de sa voix ; s'il ne peut pas la retrouver serons forcés de le nommer Protonotaire. Il est aussi incapable qu'un autre.
MERCIER.

Montreal, 5th april 1887.
To Hon. H. Mercier,
Irish element should be represented in Court House. Gendron has kicked the bucket. Give me the appointment.
DENNIS BARRY.

Québec, 5th april 1887.
To Dennis Barry,
Chesnut ! Shut your potatoe trap. Will give you a berth in the new Immigration Department. Our Jimmy will be in Montreal to-morrow and talk the thing over with you.
MERCIER.

Montréal, 6 avril 1887.
A l'Hon. H. Mercier,
Pax tecum. Champagne a promis une souscription à *L'Etendard*. Il demande la place de Protonotaire. Préférerais Nazaire. Feriez un bon coup. Souvenez-vous qu'il vous a donné l'Assomption. Ai besoin d'une petite annonce pour ma quatrième page.
TRUDEL, G. V.

Québec, 6 avril 1887.
Au G. V. Trudel, Montréal,
Tes ben safre. Nazaire a déjà revenu et Duhamel est bon castor. Je suis perplexe. Prie Dieu qu'il m'éclaire.
MERCIER.

Québec, 6 avril 1887.
A. P. G. Martineau, soins Mercier, Beauvoil, Martineau et Tremblay, Montréal,
Tu sais que je t'ai mis *boss* au Palais de Justice. Qu'as-tu fait pour réchauffer le libéralisme des petits employés ?
MERCIER.

Montréal, 6 avril 1887.
A l'Hon. H. Mercier, Québec.
J'ai déjà remplacé les plombiers de Garth par ceux de Chanteloup. Un de ces ouvriers avait apporté ses outils enveloppés dans une *Minerve*. J'ai mis à la porte le bonhomme qui depuis trente cinq ans faisait les réparations de menuiserie au Palais de Justice,



A. QUÉBEC

Mercier se cramponnera au pouvoir coûte que coûte.
(D'après le *Grip* de Toronto.)

pour y fourrer le fils à Benoit Bastien, un bon rouge. J'ai fait venir Rouillard de Sorel, pour préparer devis pour contrat pour enlever la neige devant le Palais de Justice. Ai pas confiance en les deux hommes qui travaillent actuellement. Un d'eux m'a appelé Picoté. L'autre a une pelle qui branle dans la manche.
MARTINEAU.

Montréal, 6 avril 1887.
A l'Hon. Mercier,
Ne suis pas capable d'aller dîner chez toi comme je te l'avais promis. Suis obligé de calmer les mécontents. Christin les excite. J'ai convoqué une assemblée des recors rouges chez Castonguay. Ils voudraient tous un shérif conjoint. Suggérerais le nom de Campeau, pour récompenser ses services dans le Nord-Ouest.
PHANEUF.

Montréal, 6 avril 1887.
A l'Hon. H. Mercier,
Urgent de faire déménager Monsieur Neville avec son Union Conservatrice. Nous faire gros de dommages. Les contracteurs demandent à construire un petit Palais de Justice rien que pour les rouges.
THIBAudeau.

Québec, 6 avril 1887.
Château Ramezay condamné. Sera rasé après session. Ainsi que *Presse*, *Minerve* et *Violon*. Nous servirons de ce qu'il y a dans les caves du père Neville pour laver la place. Contracteurs seront contents. Chacun sa petite job.
MERCIER.

Association des Chauves de Montréal.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE.

Discussion de questions importantes.

A la nouvelle que les barbiers-coiffeurs de Montréal avaient formé une ligue dans le but d'élever à vingt-cinq centins le prix de la coupe des cheveux après le premier mai prochain, il se produisit une vive agitation dans le cercle des chauves et des porteurs de perruques et de faux toupets. Au coin des rues on voyait des groupes de ces derniers qui discutaient la question sur toutes ses faces.

Comme les conversations se tenaient sur un ton très animé il était évident qu'il y avait divergence d'opinions parmi les membres de cette classe importante de nos concitoyens.

Il s'agissait de décider si l'action prise par les barbiers devait être approuvée ou condamnée par les chauves.

Une assemblée de l'Association des Chauves de Montréal fut convoquée d'urgence pour mardi dernier dans la salle ordinaire de ses réunions, au St Lawrence Hall. La chambre avait été décorée avec beaucoup de goût pour la circonstance par les artistes de M. Beullac, vice-président de l'association.

En arrière du fauteuil présidentiel on

remarquait un magnifique portrait en pied de Charles le Chauve, roi de France, et une statue de l'Occasion, en marbre de Paros. On avait proscrit dans l'ameublement de la pièce, les fauteuils, les chaises et les sofas à couverture de crin, le crin étant prohibé comme le poil et les cheveux dans la fabrication des meubles et étoffes à l'usage de la société.

Parmi les personnes présentes on remarquait les échevins Stevenson et Rolland, le colonel de Bellefeuille, MM. A. Brahadi, R. Beullac, G. Laviolette, de la maison Laviolette et Nelson, R. Denis, Jos. Lajoie, de la maison Lavigne & Lajoie, Louis Gauthier, Léon Corbeille, Adolphe Cherrier, J. G. Damour, J. B. Bourassa, Sevigny, Jos. Boucher, Amédée Contant, Trefflé Cormier, Urgele Denis, Ducondu, Jos. Robert, H. Leblanc, Jos. Bisailon, l'hon. Robertson M. P. P., Dorais M. P. P., Dr. Bourque, Harvey de la Valeria, E. Beauvais, Gravel coiffeur de la rue Notre-Dame, Couture coiffeur de la rue St François-Xavier, W. Pringle, G. Brundage, Hon. M. McShane, Clark jr., Dr. P. A. Valois, le notaire Forest, Schofield, T. Sutton, Toussaint Moreau, Chs. Meunier, Bilodeau, Ernest Des Osiers, Dr. E. Lachapelle, G. W. Stephens, Felix Allbroad dit Toupin, Jos. Tiffin, J. Harris, Vincent, J. Forget, N. Bourgouin, J. B. Emond, le député chef de police Naegelé. M. Jos. Lajoie, le président, prit le fauteuil et M. Cherrier agit comme secrétaire.

Après la lecture et l'adoption des procès-verbaux de la dernière séance, le président se leva et dit :

Messieurs, en ouvrant cette séance qui sera très importante dans nos annales, je dois d'abord vous en expliquer le but. Il y a quelques jours des barbiers du centre de la ville se sont réunis et ont adopté une résolution à l'effet d'engager leurs confrères à signer une convention en vertu de laquelle le prix de la coupe des cheveux serait porté à 25 centins, c'est-à-dire au tarif des coiffeurs des Etats-Unis.

Les compagnons barbiers, à mon idée ne reçoivent pas des gages proportionnés à la somme de travail qu'ils consacrent tous les jours à la toilette des personnes appartenant à la race chevelue.

S'il est une classe d'ouvriers maltraitée, c'est sans contredit celle des compagnons barbiers.

Pourquoi ne ferions-nous pas droit à leurs justes demandes ? Lorsque le patron recevra 25 centins pour une coupe de cheveux, le salaire de son employé sera plus élevé et sa condition beaucoup améliorée. Quant à moi, je suis d'avis que l'Association des Chauves de Montréal doit encourager le mouvement qui s'organise aujourd'hui parmi les barbiers coiffeurs. Nous n'avons rien à y perdre et nous nous vengerons noblement des railleries auxquelles nous sommes en butte depuis si longtemps de la part des gens chevelus. (Applaudissements prolongés). La calvitie, messieurs, est une institution dont l'origine remonte aux siècles les plus reculés. Les chauves ont été tenus en haute estime dans les temps bibliques. Souvenez-vous de la manière dont le bon Dieu punit les enfants qui s'étaient moqués de la calvitie d'un de ses prophètes.

Souvenez-vous de la victoire de Fontenay remportée en 841 par Charles le Chauve, un des plus grands rois qui ait régné sur la France.

Il est inutile pour moi de vous rappeler les noms de tous les chauves qui se sont illustrés en France et au Canada, ce serait abuser de votre indulgence. Je vais maintenant laisser la parole à des orateurs qui vous soumettront des résolutions sur l'attitude que notre association doit prendre vis-à-vis les barbiers.

Le président reprit son siège dans un cyclone d'applaudissements.

M. J. G. Damour se leva ensuite et dit : M. le président, avant que cette assemblée procède au débat régulier, je voudrais soulever une question d'ordre et de privilège. Je vois dans cette salle plusieurs têtes qui ne remplissent pas les conditions requises par la constitution de notre société. Ces têtes sont celles qui portent de faux toupets. Celui qui porte perruque est compté au nombre des nôtres, mais celui qui n'a qu'un faux toupet ne peut appartenir à l'organisation. Je soumetts humblement à M. le président l'opportunité de faire sortir de la salle des séances les personnes portant de faux toupets comme n'étant pas des membres actifs de notre association. (Rumeurs aux banquettes des perruques. Agitation du côté des faux-toupets). M. le président aura-t-il la bonté de décider cette question immédiatement ?

Le Président.—Je renvoie l'objection de M. Damour. D'après la constitution de notre société les porteurs de faux toupets sont des membres actifs puisqu'ils remplissent un rôle semblable à celui des novices et des approbanistes dans les congrégations religieuses. Un peu de silence, messieurs. Je vois un orateur qui va prendre la parole.

M. Charles Meunier dit : J'applaudis de tout mon cœur au mouvement des barbiers qui haussent le prix de la coupe des cheveux. Je suis d'avis que tous les membres de notre association devraient comme moi leur accorder l'appui le plus sincère et le plus énergique.

Le nouveau règlement s'attaque seulement à nos ennemis de la race chevelue et ne nous atteindra jamais.

Les barbiers qui vont signer la nouvelle convention contractent envers nous une dette de reconnaissance dont ils devront s'acquitter au plus tôt. Le meilleur moyen de nous témoigner leur gratitude serait d'insérer une clause dans le règlement en vertu de laquelle les chauves ne paieront que cinq centins pour se faire raser. J'ai l'honneur de soumettre à l'assemblée la proposition suivante :

Proposé par Charles Meunier, secondé par H. Leblanc.

Que l'Association des Chauves de Montréal a appris avec plaisir que les barbiers-coiffeurs de cette cité se proposaient de porter le prix de la coupe des cheveux à 25 cts.

Que les membres de l'Association des Chauves sont heureux de prêter leur concours à l'adoption d'une mesure aussi sage.

Que les chauves de Montréal espèrent que la société des barbiers-coiffeurs diminuera le prix des barbes à cinq centins pour chaque membre actif de leur association, la dite diminution étant motivée par l'économie des huiles, parfums, cosmétiques, peignes et brosses, réalisée dans chaque barbe faite à un chauve.

Le Président.—Messieurs, cette motion passera-t-elle. (Cris de non ! non ! au banc des barbiers et des chauves portant perruques.)

M. Jos. Bisailon.—Avant que la proposition de M. Leblanc soit mise aux voix j'aimerais à savoir si les messieurs portant perruques entrent dans la catégorie des chauves. Parlant au nom de mes confrères je dois dire que je n'ai nullement objection à faire un rabais raisonnable sur le prix de la barbe des chauves, mais il serait injuste d'exiger que nous rasons aux mêmes conditions les messieurs portant des perruques ou des toupets. Il y a plus de difficulté à peigner une perruque qu'une tête portant sa chevelure naturelle.

M. Gravel (coiffeur).—J'abonde dans le sens du préopinant, portant perruque moi-même. Je suis d'avis que la motion de M. Meunier devrait être amendée.

Je propose en amendement, secondé par M. Bisailon, que le prix de la barbe pour les chauves avec ou sans perruque soit de 7 cents.

Il s'élève ensuite un long débat sur l'amendement.

Les chauves sont d'opinion que le prix de la barbe doit être de cinq centins pour les chauves sans perruque et de sept centins pour les porteurs de perruques.

Les perruquiers ne veulent pas entendre parler de cette distinction et ils protestent énergiquement contre l'amendement.

M. Urgele Denis, secondé par M. Naegelé propose en sous-amendement que les mots suivants soient ajoutés à la motion princi-

pale : Les chauves portant perruques auront droit au même rabais.

Le sous-amendement étant mis aux voix a été adopté sur la division suivante :

Pour :—Leblanc, Harvey, Beauvais, Des Osiers, McShane, Meunier, Vincent, Stephens, Schofield, Clark, Beullac, Brahad, Rolland, Stevenson, de Bellefeuille, Laviolette, Cherrier, Corbeille, Damour, Contant, Cormier, Boucher, Robert, Valois, Lachapelle, Toupin, Forest et Naegelé—28.

Contre :—Bisaillon, Gravel, Devins, Sevigny, Ducondu, Couture, Sutton, Tiffin, Forget, Harris, Moreau, Pringle, Emond et Bilodeau—14.

La motion principale telle qu'amendée est alors adoptée.

M. Corbeille présente le rapport du comité sur les amendements projetés à la charte de l'association.

Il dit : Il s'est glissé de graves abus dans la société, faute de s'entendre sur les qualités qui constituent le véritable homme chauve.

Des individus avec des touffes de cheveux sur la nuque, le front ou les tempes prétendent avoir le droit d'entrer dans notre confrérie. Le comité a mis la question à l'étude et a consulté les membres les plus éminents de la faculté de médecine, ainsi que les juristes les plus savants de la ville. Il en est arrivé à la conclusion qu'il fallait définir de la manière la plus stricte le nombre de cheveux qu'un homme devait porter sur la tête afin d'avoir les qualifications requises pour entrer dans notre association. Pour ma part je n'exige pas que la tête de chacun de nos membres soit un véritable skating rink. Non je tirerai la ligne ailleurs.

Le comité a été unanime à signer un rapport suggérant à l'association de présenter à la législature de Québec un bill amendant sa charte en y insérant une clause en vertu de laquelle aucune personne ne pourra être admise dans l'association des Chauves de Montréal si elle a plus de quatre cheveux.

Le bill sera confié à l'honorable Jean Blanchet, un député dévoué aux intérêts de notre confrérie. Le Dr Ross sera le parrain du bill dans le conseil législatif. (Applaudissements prolongés.)

Le rapport a été adopté à l'unanimité des voix.

Le comité de régie présente un rapport sur les candidats qui aspirent à l'honneur de devenir membres de l'Association. Il déclare que la candidature de M. Charles Barsalou n'est pas acceptable attendu que ce monsieur n'a pas une calvitie absolue.

D'après un rapport d'experts, sa chevelure est simplement mitée en plusieurs endroits.

M. Barsalou n'est pas un chauve proprement dit.

MM. Chs Meunier et Boucher demandent au président de paier pendant un quart d'heure afin d'aller se mouiller la lnette chez Black Joe.

Cette permission leur est accordée.

M. G. W. Stephens, le sourcil froncé, des éclairs dans les yeux et nuage sur le front, se lève et prend la parole.

M. le président et messieurs, on m'a appelé le *watch dog* de la corporation de Montréal, je veux être celui de l'association des Chauves. Il s'ourdit un infâme complot contre votre société. Les conspirateurs font un travail ténébreux dont le but est de saper la base de votre association.

Heureusement mes regards de lynx ont traversé l'ombre dont ils s'entourent. J'ai surpris vos ennemis dans l'exécution de leurs projets odieux. J'ai bondi d'indignation en voyant ces hyènes, ces chacals, ces panthères sans pitié, qui déchirent le sein de la société dans un intérêt purement mercenaire. Ces hommes, ils sont ici dans la salle.

L'échevin Stevenson.—Nommez-les, nommez-les !

M. G. W. Stephens.—Avant de les nommer afin qu'ils soient voués aux gémonies je vous dirai en peu de mots comment ils travaillent à la démolition des œuvres qui vous sont chères. (Rumeurs aux bancs des barbiers et des pharmaciens). Ces faux frères que vous comptez dans vos rangs non contents de vendre des produits chimiques pour faire repousser les cheveux, préparent eux-mêmes ces compositions sur une grande échelle pour les lancer dans le commerce. Ils portent l'audace jusqu'à conseiller à nos amis de se frictionner le crâne avec le Rum et Quinquina, le Hair Renewer, le Hair Invigorator, le Luby, la Valeria, et une foule d'autres préparations. (Honte ! Honte !) Je vois ici plusieurs barbiers qui trempent dans l'infâme conspiration tramée contre notre institution. Si un chauve se présente dans une boutique ils lui insinuent avec une noire perfidie qu'ils sont agents pour la vente de ces compositions maléfaisantes. Je demande à l'association de flétrir comme elle le mérite la conduite des pharmaciens qui vendent des renovateurs de la chevelure. Ces pharmaciens, je ne crains pas de les nommer, ce sont MM. R. Devins et G. Laviolette, tous



L'AMUSEMENT DU VIOLON

L'Etendard et la Patrie exécutant une fandango aux accords de notre instrument.

deux propriétaires de grandes pharmacies. Je les voue à la vindicte de la société. (Cris, désordre parmi les barbiers.)

Le Président.—Silence ! silence ! Je ferai observer à M. Stephens qu'il n'y a pas de motion devant le fauteuil.

M. Stephens.—J'en fais une et la voici : Il est proposé par G. W. Stephens, secondé par l'échevin Stevenson que MM. Laviolette et Devins ont violé la constitution et les règlements de l'Association des Chauves en vendant certaines préparations chimiques pour produire la croissance des cheveux sur les têtes ornées de calvitie et que leur conduite doit être sévèrement censurée et que si ces messieurs ne cessent pas ce trafic hostile à nos intérêts, ils seront bannis de la société.

Cette motion ayant été mise aux voix a été adoptée sur une division de 34 pour et 2 contre.

M. Urgèle Denis donne avis qu'à la prochaine séance il présentera une motion à l'effet de nommer M. Boucher, inspecteur des crânes de la société.

Il devra faire un rapport semestriel et lorsque ce rapport ne déclarera pas carence sur la tête d'un membre de l'association, le dit membre sera expulsé.

Le comité de finance présente son rapport suggérant à la société d'offrir un prix de \$500 pour le meilleur travail sur le moyen le plus effectif de paralyser la nutrition des bulbes pileuses et d'empêcher la sécrétion de la matière mucoso-cornée qui se transforme en filaments pileux.

Le président dit qu'il se propose de présenter à l'association un chat extraordinaire. Ce félin aime tant les chauves qu'il n'attrape plus que des chauves-souris.

Après la discussion de quelques questions de routine la séance est ajournée sine die.

Alleluia ! le carême s'en va ! Où faut-il se décarêmer ? Parbleu ! C'est au grand restaurant du Tonneau Rouge de Jos. Gauthier & Cie, No 88, rue Saint-Laurent. C'est là où l'on trouve le vin généreux qui impose une vigueur nouvelle dans le système. Si Gargantua reparaisait sur la terre il se rendrait tous les jours au Tonneau Rouge parce qu'il y trouvera un verre colossal de la meilleure bière de Montréal pour cinq centins.

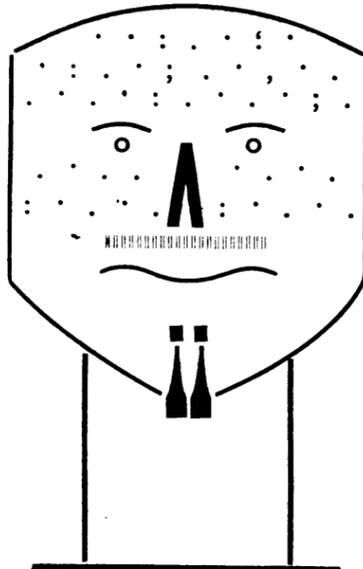
**

LA VEUVE ET LE MAITRE DE FORGES

Dans son quatrième volume *La Bibliothèque Française* publie un splendide roman d'Octave Feuillet : *La Veuve* et en même temps l'admirable comédie de Georges Ohnet intitulé *Le Maître de Forges* que Sarah Bernhart joue en ce moment aux Etats-Unis avec un succès immense. Cette pièce a déjà été présentée à Montréal au bénéfice de l'hôpital Notre-Dame et avait fait fureur dans le temps.

L'abonnement à cette importante publication est de \$1.50 par an. S'adresser à La société des Publications françaises, 32 rue St Gabriel à Montréal.

TYPO-GRAVURE



L'HONORABLE M. GAGNON

SECRÉTAIRE PROVINCIAL

(D'après une photographie de Livernois)

LE VIOLON, à l'instar du *Monde* et d'autres grands journaux, commence à publier aujourd'hui une série de portraits de nos contemporains. Nous avons fait venir de New-York à grands frais un appareil puissant pour la typo-gravure et nous espérons que nos lecteurs nous sauront gré pour les sacrifices énormes que nous nous imposons pour mettre notre journal au niveau artistique de nos grands confrères.

Nous donnons aujourd'hui le portrait de l'honorable M. Gagnon, secrétaire provincial. Pour la fidélité de la ressemblance, la hardiesse des lignes, la délicatesse des demi-teintes, les particularités de l'épiderme et l'expression de la physiologie, nous pouvons dire, sans nous vanter, qu'aucun journal de la Puissance n'a encore donné à ses lecteurs une œuvre artistique aussi bien réussie sous tous rapports.

Coups d'Archet

Nous voyons dans les rapports du parlement de Québec que l'ex-maire Beaugrand de Montréal, présente une requête pour faire incorporer le *Trappeur*. Il y a évidemment erreur. On aurait dû dire la *Trappe*.

**

Il n'est pas du tout surprenant que M. L. O. David, le député de Montréal-Est, présente à la chambre de Québec un bill dont une clause donne le droit de voter aux femmes. M. David est père de dix ou douze jolies petites filles. Ça sera dix ou douze voix de plus pour son parti.

**

Entendu en Cour de police. —Regarde donc M. Nazaire Bourgouin, l'avocat du revenu. Il me semble qu'il perd ses cheveux.

—Cela est tout naturel, ses cheveux sont perchés si haut qu'ils ont le vertige... et ils tombent.

La biographie de l'échevin R. Préfontaine a paru samedi dernier dans les colonnes du *Monde* avec son portrait tracé par un crayon magistral. La biographie est assez bonne, seulement il y a une lacune. M. Préfontaine dans les notes qu'il a fournies au reporter a oublié de dire qu'il a pratiqué le droit pendant plusieurs années avec M. David Major. Il parle bien de sa société avec MM. Wilfrid Prévost et Robidoux, mais l'associe qu'il a eu le plus longtemps est passé sous silence. M. Major serait-il ignoré aujourd'hui parce qu'il est toujours resté un fervent conservateur ?

**

Nous avons reçu l'autre jour une carte-poste de Saint-Alexandre de Kamouraska, portant les lignes suivantes :

"Monsieur le rédacteur,

"Je vous serais infiniment obligé en publiant dans vos colonnes pourquoi le G. V. Trudel est toujours représenté dans vos gravures entouré de carottes. J'aimerais beaucoup à connaître le mot de l'énigme. Si c'est, comme je pense, qu'il est grand mangeur de carottes, je pourrais contracter avec lui pour lui en fournir autant qu'il en aura besoin et de belles, car je me propose d'en planter encore un champ entier cette année.

"UN ABONNÉ DU VIOLON."

Le G. V. Trudel aime la carotte passionnément. C'est son mets favori. Nous ne croyons pas que votre champ soit assez vaste pour produire la quantité de cette racine qu'il peut consommer dans une année. Dans les diocèses de Montréal et de Trois-Rivières la récolte du G. V. Trudel n'a pas été aussi abondante qu'il l'espérait. A Valleyfield un monsieur qui avait promis de lui en fournir au montant de \$3,000, a failli à son engagement. La récolte de carottes pour le G. V. a également manqué dans les paroisses suivantes : St-Augustin (Deux-Montagnes), Mascouche, St-Justin (Maskinongé), St-Germain de Grantham, St-Alexandre (Iberville), Ste-Anne de Sorel, St-Vincent de Paul (Montréal), St-David (Yamaska), St-Thomas de Pierreville, Ste-Anne de Bellevue, Ste-Angélique (Papineauville) et Laprairie.

Comme vous le voyez, vous aurez une excellente occasion de vendre votre récolte. Si vous ne pouvez pas venir à Montréal, adressez-vous à M. J. P. Tardivel, de la *Vérité*. Ce monsieur vient d'être nommé Petit Vicaire pour le diocèse de Québec et des paroisses du golfe. Le P. V. Tardivel visitera probablement votre paroisse au cours du mois de mai et vous donnera tous les renseignements que vous désirez.

**

Les personnes qui s'intéressent au commerce du tabac savent que cet article a subi la semaine dernière une hausse sensible sur le marché. Pensez-vous que le vrai Brazeau s'occupe de ça ? Pas plus que de sa première chemise. Il continue à vendre aux mêmes prix du détail. En voulez-vous une idée. Tenez : Cigare Crème de la crème 5 cts., Henry Clay (genuine) 3 pour 25 cts, Noisy Boys 3 cts., Progress 3 cts., Picador (importé) 3 pour 25 cts., Hero 4 cts., Cable 3 cts., etc. Le vrai Brazeau est au No. 47, rue Saint-Laurent.

**

La Bibliothèque à Cinq Cents voit chaque jour son succès s'affermir. D'où lui vient cette faveur particulière du public ? Il suffit de parcourir au hasard un des numéros hebdomadaires de cette intéressante publication, et l'on se rendra immédiatement compte du choix éclairé, de l'attention scrupuleuse qui président à sa composition.

Les sujets les plus variés dans le Roman, la Littérature, l'Histoire, les Voyages, les Scènes du Désert ou de la Vie Indienne, y sont tour à tour développés avec l'attrait puissant des poignantes émotions que font naître les grands spectacles de la nature, et l'analyse des sentiments les plus tendres et les plus délicats du cœur humain.

A ces divers titres, *La Bibliothèque à Cinq Cents* a sa place marquée d'avance à tous les foyers, où elle fera les délices du vieillard aussi bien que celles de la jeune fille.

Prix d'abonnement : un an, \$2 50 ; six mois, \$1.25. S'adresser à Poirier, Bessette & Cie, 1540 Rue Notre-Dame, Montréal

LOTÉRIE NATIONALE

\$30,000

DE PRIX SERONT TIRÉS

LE 20 AVRIL 1887

PRIX DU BILLET, \$1.00

Pour obtenir billets, informations, etc., s'adresser au secrétaire.

S. E. LEFEBVRE, 19 rue St-Jacques.

FEUILLETON DU "VIOLON."

AURELIE

CONTE MELANCOLIQUE

I

Auréli habitait au cinquième étage d'une maison neuve dans un quartier de gens riches. Cela arrive, dans les plus somptueux immeubles que de petits logements, cabinets sous les combles, chambres de domestiques restées inutiles, sont loués ou sous loués à de pauvres gens qui montent et descendent par l'escalier du service. Auréli s'estimait très heureuse d'avoir pu trouver une mansarde dans ce quartier; comme elle travaillait — raccommodeuse de dentelles — pour des femmes élégantes, mondaines, elle ne perdait pas le temps à de longues courses, les jours d'aller chercher et de rapporter l'ouvrage.

D'ailleurs, en général, elle n'avait pas trop à se plaindre; elle en connaissait de plus malheureuse qu'elle; elle avait de bonnes pratiques, toujours les mêmes, payant sans trop marchander, avec exactitude; tant bien que mal, elle nouait les deux bouts. Même elle mettait quelque argent de côté, — ah! pas beaucoup par exemple! — en prévision des chômages ou des maladies. Enfin, elle était de celles qui, en échange d'un travail assidu, continus, dès le jour levé, jusqu'au soir sous la lampe, mangent, boivent, s'habillent, dorment dans un lit. Qu'aurait-elle pu espérer de mieux? Mise dans un hospice, toute petite, et oubliée là — par qui? est-ce qu'on savait? — elle en était sortie à seize ans pour entrer en apprentissage chez une dentellière de la rue d'Aboukir. C'était une brave femme, cette patronne, pas trop exigeante; l'hiver on ne se levait jamais avant sept heures du matin et on était bien nourri. En somme, Auréli avait toujours eu de la chance. Puis, le métier appris, elle avait quitté l'atelier, avec l'ambition de s'établir, de se faire une clientèle. De la chance encore, elle avait trouvé du travail très vite. Maintenant, tout allait bien. C'est une chose difficile, que de gagner sa vie; elle la gagnait. Elle était contente, elle ne s'imaginait pas, à vingt-cinq ans, qu'il pût y avoir pour elle d'autre bonheur que de n'être pas malheureuse. Car elle était laide, tout à fait laide, et le savait, ne se faisant pas d'illusion. Maigre, les cheveux châtains, ternes, et des taches de rousseur, partout, sans l'excuse de la peau blanche.

On rencontre souvent, sur l'impériale des tramways, un petit sac de cuir au bras, en robe passée, le chapeau noué de rubans flétris, — avec un air de ne s'intéresser à rien, — des ouvrières pareilles à Auréli; la laideur de ces pauvres filles est une des tristesses de Paris.

Autrefois, à Matelier, elle avait bientôt compris que ce n'était pas des plaisirs faits pour elle que de s'en aller les dimanches à Bougival, ou à Sèvres, en compagnie de jeunes hommes qui vous offrent de monter sur les chevaux de bois et vous emmènent dîner sous des tonnelles d'où l'on voit glisser au fil de l'eau, pleins de chants et allumés de lanternes, des canots et des yoles; elle écouta avec des soupirs d'abord — tandis que l'aiguille va et vient entre les fils serrés, — le souvenir des amusements qu'on aurait; même deux ou trois fois, la tentation la troubla pour se divertir, elle aussi comme les autres. Mais non, trop laide. Elle essaya, pendant un temps, de se mettre de la poudre de riz, pour voir si on peut se rendre jolie, sur sa peau grise et rude; la blancheur ne tenait pas, ou faisait des taches épaisses, vilaines. Et elle se résigna à rester comme elle était, pas jolie, pas aimée. L'habitude lui vint de ne rien désirer, et, à présent, — un peu fière d'elle chez elle, de tout devoir à une seule, elle se sentait bien tranquille, ne se souvenait même plus des vagues tentations repoussées.

Si elle avait voulu, elle aurait pu se marier peut-être avec un ouvrier, pas difficile, satisfait d'une femme bonne et travailleuse, qui apporte un peu d'argent dans le ménage. Non. A quoi bon? Parfois lorsqu'elle allait se promener toute seule, dans ses rares jours de loisir, elle rencontrait des noces; elle se disait, en haussant l'épaule, que cela ne lui irait pas du tout, — à cause du teint gris et des taches de rousseur, — la couronne de fleurs d'oranger. C'était un être doux, paisible, bon, qui veut bien ce que le sort veut, et qui, peu à peu, devenait une vieille fille sans devenir une méchante femme.

II

Une fois comme elle travaillait près de sa croisée ouverte, sans penser à rien, vague, nulle, elle vit, en baissant le regard pour chercher une bobine, un jeune homme accoudé à l'une des fenêtres de la maison d'en face. Elle eut cette impression qu'il la regardait. Ah! bien oui, est-ce qu'on la regardait. Elle ne s'inquiéta plus de cela, continua de travailler, ferma sa croisée le soir venant, sans un coup d'œil au dehors, et se coucha, comme d'ordinaire, après le petit repas. Pas gourmande ni délicate de la charcuterie dans une assiette fêlée.

Mais, couchée, elle ne s'endormit pas. Elle revoyait, plus nettement qu'elle ne l'avait vu, le voisin, élégant, brun, des moutaches fines, — quelque riche, des moutaches, qui s'était mis à la fenêtre, par hasard. Pourtant, il lui sembla bien qu'il l'avait regardée! Elle eut un grand éclat de rire, dans son oreille, à cette pensée que quelqu'un s'était occupé d'elle. Un rire qui s'arrêta vite, interrompu d'une envie de pleurer. Voyons d'une quel elle devenait folle? Elle voulait dormir, crispait ses paupières, s'obligeait à ne pas bouger. Elle dormit. Elle fut en s'éveillant, plus lasse qu'après une longue nuit de travail. D'ailleurs, elle ne songeait pas du tout au jeune homme aperçu la veille; on l'aurait fort étonné en lui demandant pourquoi ce jour-là, elle ne s'asseyait pas près de la fenêtre, selon son habitude. De temps en temps, elle se considérait dans la petite glace, se trouvant très laide, avec toutes ces taches de rousseurs, et soupirait, sans raison. Du matin au soir, elle travailla avec une telle hâte qu'elle s'étonna, au moment de se coucher, de la besogne faite; et elle dormit très bien, débarrassée de toutes chimères. Mais le lendemain, après le déjeuner, elle n'y put tenir, se jeta vers la croisée, l'ouvrit, vit, reconnut, admira le jeune homme en veston soustaché, et faillit devenir folle, car il lui envoyait des baisers!

III

Elle aimée, — n'importe, elle ne faisait pas différence, — elle aimée, si laide pourtant! Ça ne se voit peut-être pas de loin, les taches de rousseur? Elle s'inclina, repoussant ses cheveux dans la pleine lumière, pour se montrer sans mensonge, — et il lui envoyait des baisers toujours! Elle se réfugia au fond de sa chambre, secouée d'une émotion dont elle n'avait jamais conçu la possibilité seulement. Est-ce qu'elle rêvait? Ce jeune homme là, si beau, ah! oui, si beau! si charmant, — elle avait remarqué, dans un coup d'œil, un signe qu'il avait au dessus de la lèvre; mais on voyait donc tout malgré la largeur de la rue! mais, alors, il la voyait donc, lui, telle qu'elle était? — ce jeune homme, si beau, si riche, si élégant, la regardait, lui faisait des signes, l'aimait? elle se mit à sangloter entre ses mains jointes, avec une si délicate angoisse qu'elle croyait mourir et revivre dans un paradis. Pas une minute l'idée ne lui vint que, par un infâme jeu, ce voisin, content, charmé, à qui s'offraient tant d'autres amours, la voulait railler, d'autre fille. Elle se leva, courut vers le miroir, et pleurante, riante, extasiée, se trouva belle!

Dès ce moment, sa vie fut un long délire. Assise devant la petite fenêtre, presque lucarne, de la mansarde, elle revoyait, chaque jour, à la même heure, le jeune homme inconnu, qui lui souriait, lui parlait du regard, lui avouait, d'un muet remuement des lèvres, les tendresses qu'il avait dans le cœur. Elle sentait, elle, si médiocre, si chétive, si laide, naguère, — car elle était, — présent, certaine de ne plus l'être, — elle sentait qu'elle était adorée plus qu'aucune autre femme. Et des fiertés lui venaient! Elle eut aussi des coquetteries. Après quelques semaines, elle prit, derrière le rideau blanc de la croisée, des airs sévères, qui se fâchent. Elle ne daignait pas toujours regarder celui qui la regardait si tendrement, si obstinément; elle espérait assez, pour oser le désespérer.

Cependant une fois, il la supplia, avec un geste si tendre, avec un abandon si ardent de lui-même de le laisser venir auprès d'elle, qu'elle, défaillit, et qu'elle ne put s'empêcher, presque mourante, de répondre par un signe qui voulait dire: Venez!

IV

Elle l'attendait, debout, appuyée au mur, craignant de se laisser tomber sur les carreaux de la mansarde.

Elle attendait. Depuis quelques instants il aurait pu être là. Descendre un escalier, traverser une rue, monter cinq étages, n'exige pas beaucoup de temps. Elle s'extorquait. Qu'arriverait-il? Elle alla sur le palier, écouta. Rien. Personne ne montait. Aucun bruit. Elle rentra dans sa chambre, se hâta vers la croisée ouverte. Il n'avait peut-être pas compris le signe qu'elle avait fait. La fenêtre en face, était close! Où était-il! Pourquoi n'apparaissait-il point? Elle ne craignait plus ce qu'elle avait redouté tout à l'heure; elle désirait, avec un redoublement éperdu, tout ce qu'elle avait désiré.

Mais, peut-être, à cette seconde, précisément, il traversait la rue, venant chez elle? Elle se pencha, tout le buste en dehors, autant qu'elle put. Il y avait un rebord de toit, en zinc, qui cachait un peu la chaussée; elle se pencha encore... et poussa un cri de rage plaintive! car, là au dessous d'elle, au balcon du quatrième étage, celui qu'elle attendait parlait à une jeune femme en peignoir, chignon roux, parmi des montées de vigne vierge et des rougeurs de lauriers roses. Elle s'était trompée pendant si longtemps! Hier, aujourd'hui, toujours! Ce n'était pas à elle, c'était à cette jeune femme, au-dessous, chez qui l'on monte par le grand escalier, que s'adressaient les regards, les baisers, les sourires. Elle aimée! ah! bien oui, si laide, avec ces taches de rousseur.

Elle sentit un éboulement de sa tête dans son cœur, qui se rompit, et alors, comme elle les voyait encore se parlant, au-dessous d'elle, si près d'elle, et qu'elle se penchait toujours davantage, et qu'il lui eût fallu un effort pour revenir dans sa chambre, elle ne fit pas cet effort, et se pencha de plus en plus, se laissa tomber, tomba, effleurant du vent de sa jube la vigne vierge qui grimpe et la fragilité des lauriers roses.

FIN

LOTÉRIE NATIONALE

\$30,000

DE PRIX SERONT TIRÉS

LE 20 AVRIL 1887

PRIX DU BILLET, \$1.00

Pour obtenir billets, informations, etc., s'adresser au secrétaire.

S. E. LEFEBVRE,
19 rue St-Jacques.

FEUTRES NOUVEAUX

DERNIERS STYLES DE PARIS
LONDRES ET NEW-YORK.

VIENNENT D'ÊTRE REÇUS

CHEZ C. ROBERT

Le magasin populaire de chapellerie
de Montréal.

PRIX DES PLUS MODÉRÉS

C. ROBERT

Coin des rues St-Laurent et Vitrié.

UNE INNOVATION



Bonne nouvelle pour les gourmes. Le père Cizol vient d'introduire dans son restaurant les véritables Chinois de la Mère Moreau, pruneaux, pêches, cerises à l'eau-de-vie, le Punch Cizol. Rien de mieux pour arroser ses pieds de cochon.

Jno P. CIZOL, 72 rue St. Laurent.

L'Imprimerie Générale

Exécute avec diligence toutes
espèces de

COMMANDES TYPOGRAPHIQUES

IMPRESSIONS DE LUXE,
IMPRESSIONS DE CHEMINS DE FER,
IMPRESSIONS DE COMMERCE,
ETC., ETC., ETC.

L'Imprimerie Générale

EST EN MESURE

D'EXECUTER LES COMMANDES LES PLUS
CONSIDÉRABLES SOUS LE PLUS
BREF DELAI.

PRIX TRÈS MODÉRÉS.

CHARLES BELLEAU,

GÉRANT
No 45, PLACE JACQUES-CARTIER.

N. B.—Les ordres peuvent être déposés au
bureau de LA MINERVE, No 45, Place Jacques
Cartier, ou au bureau de LA PRESSE, No 1540
rue Notre-Dame, en face de l'Hôtel-de-Ville.

J. N. LAMARCHE

RELIEUR

No. 17, RUE SAINTE-THÉRÈSE

Entre les rues St-Vincent et St-Gabriel
MONTREAL,

Reliure commerciale et de goût exécuté avec soin
promptitude, et à prix très modérés.

